

La société de chasse a tenu son assemblée générale



La société de chasse a tenu son assemblée générale

L'assemblée générale de la société de chasse s'est tenue récemment à Lamothe-Goas, sous la présidence d'Allain Sarraméjean et d'Alain Scudellaro Maire. Le trésorier Xavier Ricaud-Taste annonçait des chiffres sains qui furent votés à l'unanimité. Le bureau réélu est inchangé, et 12 chasseurs restent présents. Le prix de la carte de chasse pour la nouvelle saison de chasse est fixé à 60€, tandis que les invités peuvent chasser pour 15€ par jour à raison de 3 fois. Un lâcher de 20 faisans est prévu, ainsi qu'un repas d'automne et un banquet au printemps pour renforcer la convivialité au sein de la société.

Un débat s'est ensuite instauré autour des problématiques rencontrées sur les dégâts occasionnés aux cultures par le gros gibier et les difficultés que rencontre la société pour le paiement à la fédération départementale.

On souhaite une belle campagne 2025-2026 aux chasseurs de Lamothe-Goas.